

Me Éric David
Ligne directe : (514) 987-6681
Courriel : edavid@belleaulapointe.com

Le 23 février 2017

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE) ET PAR LA POSTE

Monsieur Pierre Méthé
Directeur des affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro / R-3867-2013 | Phase 3B
Notre dossier : 2474.030

Monsieur,

La présente concerne le budget prévisionnel d'Option consommateurs (« OC ») pour la phase 3B du dossier mentionné en rubrique et, plus particulièrement, elle fait suite à la lettre de commentaires de Gaz Métro (« GM »), datée du 21 février 2017.

Dans sa lettre, GM se questionne quant à la possibilité qu'il y ait un chevauchement entre les budgets déposés pour les phases 3A et 3B de la cause mentionnée en rubrique. À ce sujet, OC tient à préciser que son budget pour la phase 3B tient compte du fait que certaines des heures prévues initialement pour la phase 3A sont maintenant prévues pour la phase 3B et qu'en conséquence il n'y a pas de chevauchement entre les deux budgets.

Lorsque OC avait déposé son budget pour la phase 3A (totalisant 102 116.36 \$), nous avons prévu que la phase 3A résulterait en une méthodologie pour déterminer les coûts marginaux à long terme. Cependant, dans la preuve déposée pour la phase 3A, GM a seulement proposé une méthodologie pour calculer les coûts d'opération à long terme requis pour le branchement de nouveaux clients sans tenir compte du plein montant des coûts marginaux, particulièrement les coûts marginaux en capital pour le reste du réseau de distribution et de transport. En conséquence, dans la phase 3A, OC n'est pas en mesure d'évaluer toute la gamme des coûts marginaux. Les liens entre les phases 3A et 3B et la contribution d'OC pour chacune de ces phases ont été expliqués en détail dans notre lettre du 16 février 2017 qui a été déposée pour justifier notre budget pour la phase 3B.

Notre budget initial pour la phase 3A de 102 116.36 \$ était fondé sur l'évaluation de la gamme complète des coûts marginaux. Nous avons alors prévu que notre budget pour la phase 3B serait plus bas que le budget initial pour la phase 3A (102 116.36 \$) sur la base de notre compréhension que la phase 3B inclurait l'évaluation de la rentabilité des projets d'expansion. Cependant, la Régie a limité le budget pour la phase 3A à 75 000 \$ ce qui est probablement raisonnable pour l'évaluation de la preuve plus

limitée que GM a déposée dans la phase 3A (c'est-à-dire une méthodologie pour calculer les futurs coûts d'opération à long terme pour le branchement de nouveaux clients, sans examiner le montant complet des coûts marginaux).

À la lumière du fait que GM n'a pas fourni la gamme complète des coûts marginaux dans la phase 3A, un travail additionnel sera requis dans la phase 3B pour :

- a) évaluer la méthodologie de GM pour le calcul des coûts marginaux à long terme afin de s'assurer qu'elle considère pleinement tous les coûts; et
- b) évaluer la rentabilité des projets d'expansion.

Nous estimons que cet effort additionnel serait de l'ordre de 20% de plus que le budget autorisé par la Régie pour la phase 3A.

Il est très possible que la phase 3B requière plus d'effort que ceux prévus dans le budget de la phase 3B (90 515.69 \$). Il est également possible que la phase 3A requière moins d'effort que le 75 000 \$ autorisé par la Régie. Si moins de travail est requis dans la phase 3A, OC déposera une demande de paiement de frais en deçà du budget alloué pour la phase 3A et si plus d'effort est requis pour la phase 3B, OC demandera et justifiera une demande de paiement de frais plus élevée pour la phase 3B. Ceci étant dit, OC est confiante que les deux budgets sont justifiés et que les estimations du temps de travail requis sont adéquates (dans la mesure que GM fournit une preuve complète et transparente qui permettra une évaluation complète des sujets traités dans les deux phases). En outre, les deux budgets tiennent compte de notre coordination avec le ROÉE dans le but d'éviter les dédoublements dans le travail à être effectué.

En terminant, OC tient à souligner qu'elle déploie tous les efforts pour travailler efficacement, mais force est de constater que la division de la phase 3 en deux sous-phases a engendré certaines inefficacités tant du côté de l'analyse économique que du côté procédural. Ces inefficacités ont été augmentées par le fait que GM a questionné la qualité d'expert de Dr Marcus, que GM a questionné les budgets déposés dans les phases 3A et 3B et plus récemment, que GM a refusé de répondre à nos DDR, ce qui a nécessité une contestation de la part d'OC.

Pour toutes ces raisons, nous soumettons que le budget déposé par OC pour la phase 3B est pleinement justifié et OC demande que la Régie l'approuve.

Veillez accepter, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

BELLEAU LAPOINTE, S.E.N.C.R.L.

(s) Éric David

Éric David
ED/mb

c.c. Me Marie Lemay-Lachance, *Gaz Métro*